

Le 19 mai 2020

## Communiqué de presse

### Réouverture des centres commerciaux de plus de 40 000 m<sup>2</sup> : nous sommes prêts !

La réouverture de la majorité des centres commerciaux le 11 mai est une « bouffée d'oxygène » pour la filière dont dépendent 525 000 emplois et 39 000 commerces. Elle s'est opérée dans les meilleures conditions sanitaires telles qu'imposées à juste titre par le gouvernement, les recommandations du Conseil National des Centres Commerciaux allant même au-delà de celles-ci. De fait, après une semaine, la fréquentation a repris sur un rythme modéré, les flux sont parfaitement maîtrisés et les gestes barrières strictement respectés. Les bars, restaurants et cinémas demeurent fermés pour l'instant.

Subsiste un paradoxe avec la décision de maintenir fermés certains centres commerciaux de plus de 40 000m<sup>2</sup>, situés principalement en Ile de France et dans l'agglomération lyonnaise.

Paradoxe d'abord car cette catégorie de centres est celle qui est la mieux équipée pour accueillir ses clients en toute sécurité, disposant des moyens techniques et humains pour ce faire.

Paradoxe ensuite parce que ces équipements et les commerces qui y sont implantés représentent un quart du chiffre d'affaires de la filière et jouent donc un rôle économique et social essentiel dans leurs territoires d'implantation.

Paradoxe enfin car la coexistence de lieux de commerce ouverts et d'autres qui restent fermés conduit les clients à se déplacer pour leurs achats vers des lieux plus éloignés de leurs domiciles et donc à la concentration des flux.

En conséquence, le CNCC, associé à Procos (fédération pour la promotion du commerce spécialisé) et à l'Alliance du Commerce (première organisation professionnelle dans l'équipement de la personne) appelle le gouvernement à reconsidérer sa position en autorisant la réouverture dès que possible des centres commerciaux de plus de 40 000m<sup>2</sup>.

### Contacts presse

**CNCC**  
Communication  
[communication@cncc.com](mailto:communication@cncc.com)

Rachel Thannberger  
[rachel.thannberger@shan.fr](mailto:rachel.thannberger@shan.fr)  
06.13.21.31.02

Delphine Bosc  
[delphine.bosc@shan.fr](mailto:delphine.bosc@shan.fr)  
07.76.09.21.71

**Procos**  
Sophie Madignier  
[sophie.madignier@procos.org](mailto:sophie.madignier@procos.org)  
01.44.88.95.62

**Alliance du commerce**  
Hélène Baratte  
[hbaratte@alliancecommerce.org](mailto:hbaratte@alliancecommerce.org)  
06.29.61.88.90

